

● (2102)

La collaboration entre les gouvernements et le monde des affaires est une condition préalable à l'instauration d'un climat propice au développement industriel au cours des années 1970... mais un trop grand nombre de contacts entre les autorités gouvernementales et l'industrie continuent d'être entachées par des attitudes sectaires qui font qu'il y a «eux» (le gouvernement) et «nous» (l'industrie), comme si nous n'avions pas les mêmes objectifs.

Moins il y a d'ingérence du gouvernement dans nos affaires, mieux cela vaut pour notre entreprise.

Il est regrettable qu'ils ne s'attachent pas davantage au sort des entreprises et des municipalités, deux secteurs qui ont besoin de projets stimulants. Si le gouvernement est prêt à dépenser des milliards à l'étranger, il pourrait à tout le moins investir une partie de cet argent dans les municipalités. J'ai déjà donné d'excellents exemples des besoins de la ville de Winnipeg, mais la municipalité doit se débrouiller seule et elle ne reçoit que des réponses évasives du ministre des Transports quand elle tente d'obtenir quelques dollars pour construire un pont et des égouts pluviaux dont on a un besoin pressant. Toutefois, la priorité du gouvernement est d'injecter des millions de dollars dans l'économie d'autres pays du monde.

En outre, cet ouvrage, «Comment améliorer les relations entre les gouvernements et le monde des affaires», ajoute:

... le refus d'admettre que les hommes d'affaires ne constituent qu'un autre groupe d'intérêts et la corollaire qui veut que les entreprises et les syndicats créent ensemble l'infrastructure qui est à la base de l'existence des groupes d'intérêts; la crainte de ne pas trouver le juste milieu entre une économie de marché axée sur l'investisseur, d'une part, et le «socialisme», d'autre part. On considère que les gouvernements retirent des sommes de plus en plus importantes d'entre les mains des producteurs pour les confier à des éléments moins producteurs de la société.

Bien sûr, nous consacrons des sommes non négligeables pour aider d'autres pays.

On parle beaucoup de référendums par les temps qui courent. Si l'on faisait un référendum aujourd'hui sur la SEE et les prêts qu'elle consent dans le monde, on constaterait probablement que 95 p. 100 des Canadiens s'opposent à ces prêts, car le Canada compte actuellement un million de chômeurs et le nombre des faillites est très élevé.

Un autre problème issu des politiques du gouvernement actuel, c'est qu'il chasse du pays les entreprises et les investissements. Au cours du premier trimestre de cette année, 1,6 milliard de dollars d'investissements ont quitté le Canada, soit plus que dans toute l'année dernière alors que les pertes étaient de 1,3 milliard de dollars. La pente est très dangereuse quand les entreprises et le capital quittent le pays et que le gouvernement accorde la priorité à l'aide aux pays étrangers et à la création d'entreprises dans ces pays. Il y a au Canada beaucoup de faillites et de villes qui ont besoin d'aide financière. Si ces villes recevaient cette aide, elles achèteraient des biens et des services au Canada, ce qui créerait des emplois.

J'espère que le secrétaire parlementaire ou un autre ministre porteront ce document à l'attention du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner). L'une des premières choses que le ministre devrait faire serait d'examiner plus attentivement les sommes énormes que le gouvernement affecte à la SEE et de commencer à les détourner vers certaines de nos villes canadiennes qui ont bien plus besoin d'argent que beaucoup de ces pays étrangers.

**M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich):** L'objectif des motions à l'étude, monsieur l'Orateur, est d'imposer un res-

### *Expansion des exportations—Loi*

errement des limites quant aux prêts accordés par la SEE. L'une des motions s'applique à l'article 4(a), qui se lit ainsi:

Le total

a) de la responsabilité des clients étrangers au titre du remboursement du principal de l'ensemble des prêts consentis par la Société en conformité de l'article 29...

Il s'agit de la motion n° 3. L'article 4 stipule également que la responsabilité totale:

ne doit jamais dépasser un montant égal à dix fois le capital autorisé de la Société.

Cette motion de mon ami de Saint-Jean-Ouest propose que cette responsabilité totale ne dépasse jamais les deux milliards. L'autre motion est similaire mais se présente sous une rubrique différente, soit que le prêt ne doit jamais dépasser un milliard, alors que le gouvernement nous demande d'accepter que le total ne dépasse pas 2,500 millions. En d'autres termes, nous essayons d'imposer une certaine contrainte à la Société, à cause des abus qu'elle commet en tentant de se libérer de l'obligation de s'adresser au Parlement pour obtenir l'élargissement de son mandat.

Quand je suis intervenu cet après-midi au sujet de l'amendement précédent, c'est dans un but similaire que j'ai parlé de l'industrie de la construction navale et du fait que la SEE avait financé la construction de 51 navires battant pavillon étranger au cours des sept ou huit dernières années au coût d'environ 500 millions de dollars alors que la main-d'œuvre de cette industrie baissait d'environ 1,000 travailleurs au cours des quatre dernières années. Le gouvernement prétend cependant que la SEE a pour but de créer ou de maintenir de l'emploi et qu'elle en aurait effectivement créé 200,000. Il est clair qu'il y a eu perte d'emplois dans le secteur de la construction navale, et ce n'est là qu'un poste du bilan.

J'aimerais lire un passage du rapport annuel de 1977 de la Société pour l'expansion des exportations. Ce sont là de bien belles paroles, mise à part l'erreur grammaticale avec laquelle débute la première phrase de la version anglaise. Voici ce qu'on lit à peu près au milieu du premier paragraphe:

Chacune (des opérations d'exportation) doit procurer des avantages importants au Canada...

On a perdu un millier d'emplois dans le secteur de la construction navale, et il n'y a pas de quoi s'en vanter à mon avis.

... et l'on tient notamment compte du degré de participation canadienne au projet,...

Dans les chantiers navals, et j'espère avoir ici raison, la participation a en fait été complète, totale, et sur ce point-là le gouvernement est probablement sans reproche. Je reprends ma citation:

... de la nature et du niveau de spécialisation des biens et services canadiens fournis;...

En parlant de spécialisation, un autre problème surgit. J'admettrai ceci: bien que je concentre mon attention sur le domaine de la construction navale, bien des années-hommes dans diverses industries sont le résultat de l'activité de la SEE depuis sept ou huit ans. D'autre part, ces projets de courte durée dans la construction navale se sont, en fait soldés par des pertes, car même s'ils ont gardé nos travailleurs à l'œuvre pendant sept ou huit ans, le nombre des emplois a diminué. Peut-être à cause des progrès de la technologie, je ne sais pas.